

# GRANDS LACS

infos

Journal communautaire

#17 / Septembre 2020



Nouvelle équipe communautaire :  
entente et coopération



Après des élections municipales qui ont connu leur entre-deux tours le plus long de l'histoire, la Communauté des Communes des Grands lacs vient de s'installer pour ce nouveau mandat 2020-2026.

Je partagerai avec vos nouveaux élus communautaires et sept Vice-présidents la responsabilité de vous représenter afin de définir ensemble une vision d'avenir du territoire.

Bien-sûr, la crise sanitaire qu'a connu notre pays et notre territoire nous a beaucoup affectés. Durant le confinement, tous les services communautaires autour de l'équipe de direction se sont adaptés et ont fait preuve de solidarité, tout comme vous, et je les en remercie. A titre d'exemple, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État dans le cadre du Fonds de prêts de solidarité et de proximité aux Très Petites Entreprises, à hauteur de 60 518 € (soit 2 €/habitant) afin d'aider nos entreprises durement touchées, de préserver l'activité économique et les emplois. Une aide conséquente sera également apportée au Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs qui a géré cette crise auprès de ses usagers avec compétence et dévouement.

**Définir ensemble  
une vision d'avenir  
du territoire**

Désormais, ensemble, nous nous relevons pas à pas. Les difficultés sont progressivement surmontées afin de reprendre les activités le plus normalement possible, dans les conditions de sécurité requises, naturellement. Notre territoire a connu une très vive fréquentation touristique durant cette période estivale inédite, et nous ne relâcherons pas nos efforts quant aux consignes sanitaires.

Ensemble, nous préparons également l'avenir des Grands Lacs avec la volonté et l'engagement de tous les représentants communautaires nouvellement élus. Ce projet communautaire s'articulera autour de grandes priorités comme le Plan Climat Air Energie Territorial, l'étude sur la mobilité portée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent, le Plan Alimentaire Territorial, le Programme Local de l'Habitat, le schéma cyclable, l'animation commerciale... tout en poursuivant les opérations de voirie et les missions liées à l'environnement.

Pleinement engagée pour les Grands Lacs, et accompagnée d'élus et d'équipes qui le sont tout autant, je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition du Grands Lacs Infos.

**Françoise DOUSTE**

Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

03

## VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- ◆ Retour sur le 1<sup>er</sup> Salon Plan Climat
- ◆ Zoom sur... l'inauguration du siège de la CCGL
- ◆ Bienvenue aux nouveaux agents
- ◆ Budget 2020

07

## DOSSIER

- ◆ Nouvelle équipe communautaire : entente et coopération

11

## ACTUALITÉS COMMUNAUTAIRES

- ◆ Fonds de solidarité COVID19
- ◆ Actus des zones d'activités
- ◆ Zoom sur... le Big Tour BPI France
- ◆ 3<sup>ème</sup> année pour l'opération Zéro Mégot
- ◆ Gestion de la bande côtière : bilan d'étape
- ◆ Travaux communautaires

16

## REGARDS ET AGENDA

- ◆ Rendre les jeunes acteurs de leur territoire
- ◆ Concours Photo « Ma ruralité heureuse »

# GRANDS LACS

infos

**Communauté de Communes des Grands Lacs**

29, avenue Léopold Darmuzey - B.P. 64 - 40161 Parentis en Born Cedex

Tél. : 05 58 78 54 63 - www.ccgrandslacs.fr

Directeur de la publication : Françoise DOUSTE

Coordination et rédaction : Service Communication

Conception, réalisation : aurelie.lestage@wanadoo.fr

Impression : SODAL - 20, route de Villandraut - 33113

Langon Cedex - Labellisée Imprim'Vert - PEFC - FSC

Crédit photos : Communauté de Communes des Grands Lacs - Freepik.

Nombre d'exemplaires : 15 500 - Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution - N°ISSN : 2117-3451



Des stands étaient déployés autour de 5 thématiques articulées autour du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- ◆ La mobilité
- ◆ L'habitat et la rénovation énergétique
- ◆ L'économie locale : agriculture, industrie
- ◆ Le tourisme durable
- ◆ Les énergies renouvelables



**ZOOM SUR...**

## L'inauguration du siège de la CCGL



**BIENVENUE**

## aux nouveaux agents

## Succès d'estime pour le 1<sup>er</sup> salon Plan Climat

Une centaine de visiteurs ont franchi les portes du 1<sup>er</sup> salon Plan Climat organisé par la Communauté de Communes des Grands lacs, le 22 février dernier, au Centre administratif. Peu pour certains, mais un vrai rapport qualitatif au regard des échanges et interactions générés tout au long de cette journée.

100 % des visiteurs étaient à la recherche d'information et de solutions locales pour s'engager dans la transition écologique, énergétique et climatique. Et 100 % d'entre eux sont repartis enthousiastes et motivés par ce défi de notre millénaire.

Le salon Plan Climat, véritable espace d'échange, a rassemblé de nombreuses structures et associations locales impliquées et actives : Vermilion, Zéro Déchets des Grands Lacs, Jardins du canal, Réseau Partagé... sans oublier le collègue Jean Mermoz de Biscarrosse qui avait imaginé la ville du futur !!

La journée a été ponctuée de plusieurs **mini-conférences**, dont la présentation du programme d'actions du **PCAET**, et les premiers éléments retenus.



**Florian BOUTHORS**  
Agent voirie



**Elodie FABAS**  
Responsable travaux

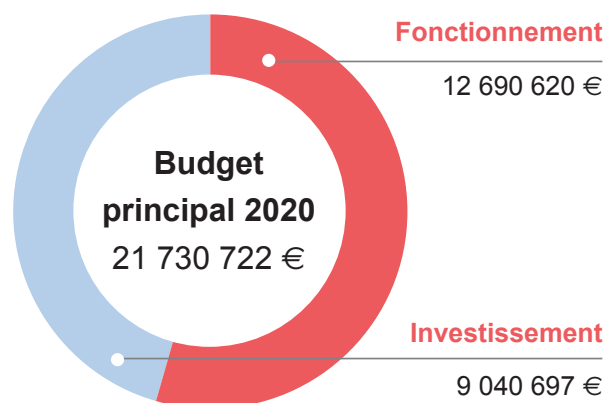
# BUDGET 2020

« *Vigilance et précautions sont les axes principaux du budget 2020 de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Face à la situation inédite du COVID19 conjuguée à la place prédominante de notre intercommunalité, il était primordial de consolider notre dynamique budgétaire.* »



**Manuel DIAZ**

Vice-Président en charge des Finances



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes.....	10 473 000 €	82,53 %
Dotations et subventions.....	1 673 500 €	13,19 %
Produits divers (AOT, excédent de l'année 2019...)	544 120 €	4,29 %

### Imposition forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER)

350 000 €

### Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)

400 000 €

### Attributions de compensation

493 000 €

### Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises (CVAE)

1100 000 €

### Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)

100 000 €

### Autres impôts (RS)

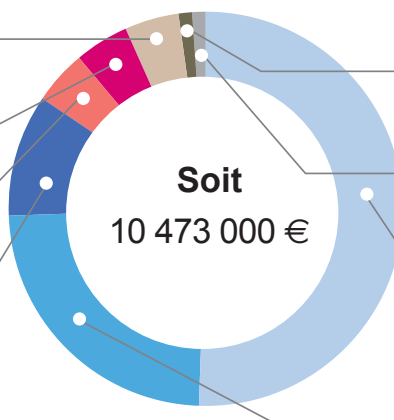
130 000 €

### Taxe d'habitation (TH)

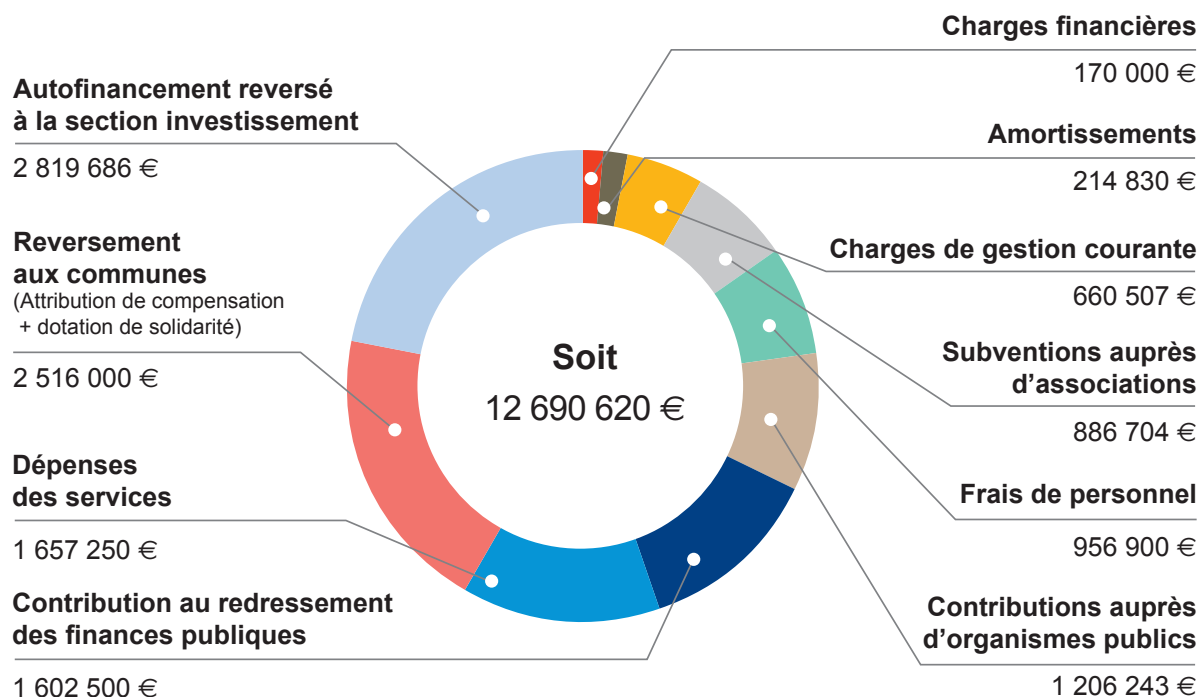
5 500 000 €

### Contribution Foncière des entreprises (CFE)

2 400 000 €



# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## CONTRIBUTIONS auprès d'organismes publics

1 206 243 €

## SUBVENTIONS aux associations

886 704 €

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES GRANDS LACS	809 000 €
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES LACS DU BORN	173 000 €
PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT	98 000 €
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	60 518 €
SYDEC 40	23 000 €
GIP LITTORAL	13 150 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL SO'XL	11 000 €
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	5 790 €
LANDES	5 685 €
ADIE	3 000 €
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME	3 000 €
ADACL	550 €
ALPI	500 €
AMPA	50 €

OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS	805 000 €
MISSION LOCALE DES LANDES	27 447 €
CHEMINS D'INSERTION DES GRANDS LACS (CIGL)	15 000 €
ASSOCIATION DES CHASSEURS GESTIONNAIRES DE L'ENVIRONNEMENT LACUSTRE DU BORN (ACGELB)	12 500 €
INITIATIVE LANDES	7 500 €
ADIL 40	6 657 €
RADIO FGL	4 000 €
RÉSEAU PARTAGÉ ESPACE DE COWORKING	3 000 €
BISCA'CHATS	2 500 €
BISCA REFUGE	2 000 €
CHATS DU BORN	700 €
CROIX ROUGE	400 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations d'équipement .....	6 772 726 €	74,91 %
Déficit reporté de 2019 .....	1 071 821 €	11,86 %
Remboursements d'emprunts et autres créances .....	988 250 €	10,93 %
Acquisitions immobilières et opérations patrimoniales .....	108 200 €	1,20 %
Opérations sous mandat pour le compte des communes .....	99 700 €	1,10 %

### OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

#### Equipements du siège de la CCGL

#### Bâtiments communautaires

166 180 €

#### Pistes cyclables

390 895 €

#### Déploiement du Très Haut Débit

640 000 €

#### Gestion de la bande côtière

812 000 €

#### Renforcement voirie

1 315 975 €

67 750 €

#### Déchets de venaison

66 928 €

#### Plan plage Géolandes

45 813 €

#### Aire d'accueil des gens du voyage

4 000 €

#### Voies nouvelles

3 263 185 €

Soit  
6 772 726 €

## BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT	BUDGETS ANNEXES	INVESTISSEMENT
5 215 850 €	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	-
189 565 €	Gestion des rivières	373 933 €
158 851 €	Gens du voyage	20 589 €
385 345 €	Aérodrome des Grands Lacs	326 535 €
3 727 709 €	Eau potable	3 991 712 €
781 442 €	Zone d'activités Altair (Biscarrosse)	1 164 824 €
285 000 €	Zone d'Activités Aldebaran (Parentis-en-Born)	541 564 €
825 205 €	Zone d'Activités Achernar (Ychoux)	1 231 370 €
3 271 266 €	Zone d'Activités Alhena (Sanguinet)	3 550 312 €
618 000 €	Zone d'activités La Mountagnotte (Biscarrosse)	680 831 €
265 000 €	Zone d'activités La Calle (Parentis-en-Born)	456 319 €



## Nouvelle équipe communautaire : entente et coopération

La Communauté des Communes des Grands Lacs (CCGL) est devenue primordiale dans la vie des collectivités locales. Le dernier mandat, marqué par un transfert grandissant de compétences obligatoires des communes vers les intercommunalités, a donné une responsabilité encore plus importante à cet échelon. **La tendance actuelle est à l'équilibre des forces et aux compromis** pour développer un « projet de territoire », une destinée commune partagée par tous ses habitants.

La Communauté de Communes des Grands Lacs doit encore grandir et s'étoffer de nouvelles compétences. Outre la voirie, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'environnement, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations d'où découle la gestion de la bande côtière de Biscarrosse), les aires d'accueil des gens du voyage, de nombreux chantiers arrivent à leur terme comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

D'autres entrent en phase d'étude ou se poursuivent : **la future gestion de l'eau potable, le PCAET** sans oublier la prise de compétence **assainissement** à l'horizon 2026, ou **la mobilité**, dont l'étude est portée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

**Le développement économique**, fer de lance de la CCGL, doit désormais jouer le rôle d'interface principal avec les acteurs économiques des Grands Lacs, les chambres consulaires et les fédérations, en se positionnant également en guichet unique pour les entreprises en création ou en développement. La crise sanitaire qui se poursuit encore nous impose de repenser notre projet de cohérence territoriale afin de renforcer notre présence et notre soutien aux côtés des acteurs économiques locaux. Quant à **l'action sociale**, compétence partagée avec le Département des Landes, l'engagement du CIAS des

Grands Lacs auprès des plus fragiles doit être renforcé et soutenu afin de poursuivre leur mission d'aide à domicile dans un contexte devenu plus contraint en raison de la crise à la fois sanitaire et économique.

Sur une note plus positive à présent, témoignage de l'esprit communautaire : **l'Office de Tourisme des Grands Lacs**. Créé en 2015 sous statut associatif, il exerce auprès des 7 communes des Grands Lacs la promotion touristique de notre territoire au travers de la marque « Bisca Grands Lacs ». L'harmonisation de la Taxe de séjour étant bien engagée auprès des communes, ce nouveau mandat verra en aboutir son transfert sous le giron communautaire.

A l'échelon intercommunal, **l'entente est primordiale**. Il ne doit y avoir ni majorité, ni opposition. Uniquement de la co-construction. Les 7 communes des Grands Lacs sont complémentaires et chacune doit être écoutée. Les nouvelles commissions mises en place seront des lieux de réflexion qui participeront pleinement à la décision communautaire.

Face aux enjeux et aux défis qui s'annoncent, face à l'ampleur des attentes exprimées par les 30 259 habitants des Grands Lacs, vous pouvez compter sur l'engagement des 34 nouveaux élus communautaires, soutenus par une équipe de techniciens confirmés.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 7 juillet dernier, les 34 représentants des communes des Grands Lacs ont procédé à l'élection de la nouvelle Présidente de la Communauté de Communes. Françoise DOUSTE a été élue à la majorité absolue pour une durée de 6 ans.

## LES VICES-PRÉSIDENTS



**Françoise DOUSTE,**  
Présidente  
Maire de Gastes



**Marie-Françoise NADAU,**  
1<sup>er</sup> Vice-présidente  
Maire de Parentis-en-Born  
Conseillère régionale



**Hélène LARREZET,**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire de Biscarrosse



**Christophe LABRUYERE,**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Sanguinet



**Patricia CASSAGNE,**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire de Luè  
Conseillère départementale



**Vincent CASTAGNEDE,**  
5<sup>e</sup> Vice-président  
Maire d'Ychoux



**Bernard COMET,**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de  
Sainte-Eulalie-en-Born



**Manuel DIAZ,**  
7<sup>e</sup> Vice-président  
Conseiller municipal  
de Biscarrosse

LES CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES  
PAR COMMUNE



**Roseline  
AUBERT**  
Biscarrosse



**Marie-Hélène  
BOUSQUET**  
Biscarrosse



**Ghislain  
COLMAGRO**  
Biscarrosse



**Jean-Michel  
COURNAU**  
Biscarrosse



**François  
COUTURIÈRE**  
Biscarrosse



**Frédéric  
DARMAGNAC**  
Biscarrosse



**Catherine  
DUBOIS**  
Biscarrosse



**Florence  
GUERRO**  
Biscarrosse



**Dominique  
MINIAU**  
Biscarrosse



**Philippe  
PASCUTTO**  
Biscarrosse



**Virginie  
PELTIER**  
Biscarrosse



**Laure  
PINCÉ**  
Biscarrosse



**Ascension  
PONCHET**  
Biscarrosse



**Jean-Michel  
SUSO**  
Biscarrosse



**Franck  
ARTAULT**  
Parentis-en-Born



**Nathalie  
CHAUSSIS**  
Parentis-en-Born



**Paul  
CRUCHANDEU**  
Parentis-en-Born



**Georges  
LALUQUE**  
Parentis-en-Born



**Caroline  
MALLO**  
Parentis-en-Born



**Éric  
SOULÈS**  
Parentis-en-Born



**Christine  
GARDON**  
Sainte-Eulalie-en-Born



**Fabien LAINÉ**  
(Député des Landes)  
Sanguinet



**Nathalie  
LARRUE-  
SOUBAGNÉ**  
Sanguinet



**Nathalie  
RIGAL**  
Sanguinet



**Éric  
BRETHES**  
Ychoux



**Céline  
SEGAUT**  
Ychoux

## LES COMISSIONS

A vocation consultative, les commissions de la CCGL regroupent à la fois des commissions communautaires créées volontairement par le conseil communautaire et des commissions obligatoires prévues par la loi.

### COMMISSION FINANCES ET CLECT\*

**Responsable : Manuel DIAZ**

- ◆ Préparation des documents budgétaires : Débat d'Orientation Budgétaire, Budget Primitif et Compte Administratif
- ◆ Calcul des Attributions de Compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire

### COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME

**Responsable : Marie-Françoise NADAU**

- ◆ Suivi des Zones d'Activités Economiques et portuaires
- ◆ Accompagnement des porteurs de projets
- ◆ Animation commerciale
- ◆ Appel à projet Tiers Lieux
- ◆ Suivi des actions de l'Office de Tourisme des Grands Lacs
- ◆ Aéroport des Grands Lacs : suivi des Autorisations d'Occupation Temporaire

### COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ

**Responsable : Vincent CASTAGNEDE**

- ◆ Pilotage transversal du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- ◆ Mise en œuvre de plusieurs actions phares du PCAET : Recyclerie, Plan Alimentaire Territorial, énergie renouvelable
- ◆ Suivi de l'étude « Mobilité » initiée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent
- ◆ Schéma cyclable
- ◆ Projet de Crématorium avant le relai à la commission Délégation de Service Public

### COMMISSION HABITAT

**Responsable : Hélène LARREZET**

- ◆ Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en lien avec le Syndicat Mixte SCOT du Born
- ◆ Plan Local de l'Habitat
- ◆ Plateforme de rénovation énergétique
- ◆ Logements saisonniers
- ◆ Gens du voyage

### COMMISSION ENVIRONNEMENT

**Responsable : Christophe LABRUYERE**

- ◆ Trait de côte
- ◆ Natura 2000
- ◆ Opération Zéro Mégot
- ◆ Lacs (dragages des ports, plantes invasives, niveaux (SIRIL), Plans plage...)
- ◆ Suivi du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born (SMBVLB) : SAGE, Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau, projet Phytoremédiation et drainage contrôlé
- ◆ Animaux errants

### COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Responsable : Patricia CASSAGNE**

- ◆ Gestion des ressources humaines
- ◆ Règlement du personnel
- ◆ Règlement intérieur
- ◆ Guide d'accueil des élus
- ◆ Guide d'accueil des agents
- ◆ Projets de mutualisation dont la mutualisation de la Paye CCGL/Centre Intercommunal d'Action Sociales des Grands Lacs (CIAS)
- ◆ Rapport Egalité hommes/Femmes

### COMMISSION TRAVAUX, BÂTIMENTS ET ACCESSIBILITÉ

**Responsable : Bernard COMET**

- ◆ Programme des voies nouvelles
- ◆ Programme des travaux de renforcement dont les pistes cyclables
- ◆ Etude du transfert de la voirie communale
- ◆ Entretien du patrimoine et des bâtiments communautaires
- ◆ Charte Voirie d'intérêt communautaire et règlement de la voirie
- ◆ Eau potable (si gestion en Délégation de Service Public)
- ◆ Suivi du règlement local de publicité

\* Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



## FONDS DE SOLIDARITÉ COVID 19

Afin de soutenir les besoins en trésorerie des Très Petites Entreprises (TPE), consécutifs à la baisse d'activité du fait de l'épidémie de COVID-19, et dans l'objectif de préserver l'emploi et l'activité économique sur son territoire, la Communauté de Communes des Grands Lacs a décidé d'abonder le Fonds de prêts de solidarité et de proximité des TPE à hauteur de 2 € par habitant, soit un montant total de 60 518 €.

Cette contribution est venue s'ajouter à celles de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse des dépôts qui ont concouru à hauteur de 24 M€ à parité.

Le Fonds de prêts de solidarité et de proximité des TPE a permis aux entreprises éligibles d'obtenir un prêt sans garantie à taux 0% compris entre 5 000 et 15 000 €.

## ACTUS des zones d'activités

### ZA ALHENA

- ◆ **Vente du lot n°25 à la SCIE BYE BYE PANAME** pour l'extension de l'entreprise ROAD & D située à proximité immédiate sur cette même ZA
- ◆ **Vente des lots 3 et 4** pour l'installation d'une entreprise de déménagement



ZOOM SUR...

## LE BIG TOUR BPI FRANCE

le 30 juillet 2020

Biscarrosse Plage





# pour l'opération Zéro Mégot

Nouvelle année et nouveau binôme pour sensibiliser à la protection de l'environnement des Grands Lacs via l'opération Zéro Mégot.

### Juliette et Maëlys

Ces deux jeunes en service civique ont œuvré tout l'été auprès de la population locale et touristique afin d'attirer l'attention sur les risques de pollution générés par les mégots jetés au sol ou enfouis dans le sable.

Au-delà d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre sur ce geste à la fois simple, élémentaire, voire éco-citoyen qui consiste à ne pas jeter son mégot au sol, il s'agissait également pour ces deux nouvelles ambassadrices de l'environnement de transmettre une information continue, homogène et accessible sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs.

### Pour ce faire, plusieurs supports ont été développés par leurs soins :

La communication via les réseaux sociaux tout d'abord (via le groupe Facebook « Opération Zéro Mégot des Grands Lacs ») avec deux rendez-vous hebdomadaires :

- ◆ Des interviews d'acteurs locaux investis et engagés dans la préservation de notre environnement (association de commerçants, Zéro déchet des Grands Lacs, école de surf, pompier...) afin d'offrir un autre regard sur cette problématique.
- ◆ Des minutes pédagogiques pour en savoir plus sur les

mégots, leur impact sur l'environnement en général, sur notre environnement en particulier, et ce que propose la Communauté de Communes des Grands Lacs comme solutions pour réduire leur présence dans nos espaces publics.

### Des outils mis à disposition des fumeurs :

- ◆ Les cendriers sondage, boîtes jaunes disposées dans tous les lieux stratégiques du territoire et permettant aux fumeurs de jeter leur mégot en répondant à des questions ludiques.
- ◆ Les cendriers de poche distribués par Maëlys et Juliette, à l'occasion, entre autres, de leurs animations locales sur les marchés.
- ◆ Des cendriers de plage\* disposés en libre-service sur des présentoirs dédiés sur les espaces lacustres et à l'océan.



\* Soucieuse de soutenir l'activité économique, la Communauté de Communes des Grands Lacs a fait le choix de confier la fabrication de ces cendriers coniques de plage (en plastique 100 % recyclé) à une entreprise française.



### Partenaires

- ◆ Véolia Eau
- ◆ Vermilion
- ◆ Chemins d'Insertion des Grands Lacs
- ◆ EcoMégot
- ◆ Office de Tourisme des Grands Lacs

### Défi Zéro Mégot

Cette animation par équipe, organisée en partenariat avec l'association Zéro Déchet des Grands Lacs, récompensait celle ayant collecté le plus de mégot en 1 heure sur la station balnéaire de Biscarrosse. Résultat : 8 groupes constitués, 1,850 kg de mégot récoltés (soit environ 8 500 mégots) et des cadeaux offerts par l'Office de Tourisme des Grands Lacs. **Inédit : l'équipe gagnante, originaire de Lille, informée de cette animation via les réseaux sociaux et plus particulièrement ceux du chanteur Jérémy Frérot !!**



Au préalable de ce défi, les **Écodélégués du collège Jean Mermoz** ont arpenté les rues de la station pour tagger au sol (à la peinture écologique) des messages d'information quant aux déchets et aux mégots.





Depuis sa prise de compétence GEMAPI en 2018, la Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL) pilote la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC) de Biscarrosse, définie autour de 8 axes (axe n°7 non effectif à Biscarrosse). Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2020, un premier bilan fait apparaître de réelles avancées.

# Gestion du trait de côte : **BILAN D'ÉTAPE**

## AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Communiquer sur la situation érosive, la stratégie mise en place, et inculquer la culture du risque sont des phases essentielles. Installés à l'automne 2020, **six panneaux d'information agrémenteront un parcours extérieur sur la dune urbanisée de Biscarrosse**. Parallèlement, une vidéo en motion design présentant le contexte biscarrossais permettra de faire **comprendre le phénomène « érosion »** et les actions mises en œuvre.

## AXE 2 : Surveillance et prévision de l'érosion

En plus de partenariats et échanges existants (laboratoire EPOC, I-Sea...), la CCGL renforce les relevés photographiques réguliers et de **le suivi de l'évolution de la plage**. L'intercommunalité a également conventionné avec l'Observatoire de la Côte Aquitaine (BRGM et ONF) pour **la réalisation de mesures régulières au GPS**, sur près d'une dizaine de transects, couvrant ainsi l'ensemble de la plage urbanisée de la station balnéaire. Ces données seront complétées avec celles d'un géomètre agréé à partir de la fin 2020.

## AXE 3 : Alerte et gestion de crise

Des arrêtés d'évacuation ont été pris par la ville de Biscarrosse au moment de la tempête Fabien (21/26 décembre 2019) pour l'ensemble des bâtiments de première ligne, heureusement vides à cette période de l'année. Cette décision traduisant **une réelle vulnérabilité de ces bâtiments à l'érosion**, la CCGL a déposé, dans cet intervalle, un dossier de demande de DIG (déclaration d'intérêt général) d'urgence pour faire **des rechargements en sable dès janvier 2020** (cf Axe 6).

## AXE 4 : Prévention et intégration du risque érosion dans l'urbanisme

Un groupe de travail « **Repenser le front de mer de Biscarrosse** » se réunira au courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2020

avec l'ensemble des acteurs concernés (Services urbanisme et techniques de la ville, Observatoire de la Côte Aquitaine, Office de Tourisme des Grands Lacs, services de l'Etat...). Les enjeux encourus se montrent plus pressants au regard de **l'intensité de l'érosion**, et nécessiteront **des adaptations dès l'hiver 2020/2021**.

## AXE 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

Cet axe est coordonné par le GIP Littoral. Le consortium RESILIAE précise et affine son travail d'étude de **repli stratégique pour le Grand Hôtel de la Plage et les maisons jumelles**, en partenariat avec les propriétaires concernés.

## AXE 6 : Lutte active souple

En 2020, ce sont **6 opérations de rechargements en sable** qui ont eu lieu avec l'entreprise Buesa, de janvier à mai inclus, dans le cadre d'une situation d'urgence, totalisant **31 jours d'intervention et 108 000 m<sup>3</sup> de sable déplacés**, une quantité annuelle record. Un dossier de déclaration pluriannuelle d'intérêt général nécessitant une déclaration au titre de la loi sur l'eau a également été envoyé afin de pouvoir effectuer ces rechargements en sable jusqu'en 2023 à hauteur de 210 000 m<sup>3</sup> hors situation d'urgence. Il donnera lieu à une enquête publique, préalable à l'autorisation attendue pour l'hiver prochain.

Parallèlement, un dossier de demande d'autorisation de prélèvements de sable a été envoyé au Ministère des Armées afin de **diversifier les sites d'extractions destinés aux rechargements**.

## AXE 8 : Portage de la Stratégie

L'animation et le suivi de la stratégie ont permis de fortifier et/ou élargir les partenariats engagés en 2019 et d'accueillir une stagiaire de l'antenne d'Anglet de l'Université de Pau & des Pays de l'Adour, étudiante en Master 1 DYNEA (Dynamique des écosystèmes aquatiques).



## TRAVAUX

### 1 SANGUINET // ROUTE DE LANGEOT

- ◆ Redimensionnement de la voie afin de sécuriser les cheminements scolaires dans le lotissement
- ◆ Mise en place de dispositifs de sécurité (Plateau surélevé et coussin berlinois)
- ◆ Création d'un carrefour giratoire et de liaison douce inter-lotissement

**MONTANT DES TRAVAUX : 606 776 €**

### 2 PARENTIS-EN-BORN // ALLÉE MALICHECQ

- ◆ Amélioration du cadre de vie pour les trajets scolaires à Parentis
- ◆ Création d'un espace partagé et d'un espace paysagé et de rencontre jeune

**MONTANT DES TRAVAUX : 494 570 €**



AVANT



APRÈS

1



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

2



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

3



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

4

5



APRÈS



APRÈS

6

### 3 SAINTE-EULALIE-EN-BORN // ROUTE DE SAINT EUTROPE

- ◆ Réfection complète de la voirie et du réseau d'eau pluvial
- ◆ Création de stationnement et d'une zone de rencontre sécurisée par des dispositifs d'écluses de de dos d'ânes

**MONTANT DES TRAVAUX :** 494 570 €

### 4 SAINTE-EULALIE-EN-BORN // PISTE CYCLABLE EN DIRECTION DE MIMIZAN

- ◆ Réfection de portions de la *Véloodyssée*®

### 5 YCHOUX // AVENUE DES CHARDONNERETS

- ◆ Amélioration de la sécurité de la piste cyclable par la mise en place de bordures demi-lune

### 6 BISCARROSSE PLAGE // PISTE CYCLABLE

- ◆ Amélioration de la sécurité de la piste cyclable longeant le parking de la plage sud par la mise en place de bordures demi-lune



Comment ?  
En les associant pleinement aux problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, notamment au cours de leurs déplacements.

## Rendre les jeunes acteurs de leur territoire

Pour ce faire, Elodie FABAS, Responsable Travaux, et Claire BETBEDER, Chargée de mission Environnement au sein de la CCGL, sont allées à la rencontre des jeunes du Point Relais Jeunesse de Biscarrosse au cours de cet été. Ensemble, ils ont discuté du Plan Climat, projet mené par l'intercommunalité, et des enjeux qui s'y rapportent, dont les questions de mobilité. Sur ce sujet, les jeunes ados ont fait preuve d'un réel

intérêt et de remarques pertinentes. En effet, après avoir inscrit sur une carte, les différents parcours qu'ils empruntent en vélo, en skate, en trottinette... ou encore à pieds, ils ont fait état des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer au quotidien dans leurs déplacements. Toutes ces remarques sont autant d'éléments indispensables pour définir les orientations en matière de mobilité sur le territoire des Grands Lacs.

Du côté du PRJ, et du service Jeunesse et Sports, l'expérience s'est révélée instructive et fructueuse puisqu'elle a permis de mobiliser leurs jeunes ados, ces citoyens de demain.

## AGENDA



## CONCOURS PHOTO « MA RURALITÉ HEUREUSE »

Jusqu'au 20 septembre, les 12 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Nouvelle-Aquitaine dont celui des Landes valorisent la ruralité par un concours photo sur internet.

Les Landes proposent une diversité d'espaces ruraux que nous traversons ou dans lesquels nous vivons sans prendre le temps d'en observer les qualités. Le concours photo « Ma ruralité heureuse » vous invite à observer, partager et mettre en lumière des paysages naturels ou bâtis, ou encore des situations ou initiatives qui rendent compte des qualités attachées au monde rural.

Photographes amateurs, curieux, amoureux de la région... faites part de votre vision de la ruralité dans les Landes.

**5 photos seront sélectionnées par un jury départemental** pour participer au concours régional.

Les 3 lauréats du concours régional se verront attribuer un prix en octobre 2020 :

- ◆ 1<sup>er</sup> prix : un bon cadeau d'une valeur de 300 €
- ◆ 2<sup>ème</sup> prix : un bon cadeau d'une valeur de 150 €
- ◆ 3<sup>ème</sup> prix : un bon cadeau d'une valeur de 100 €

Conditions de participations et inscriptions sur

[www.urcaue-na.fr/ma-ruralite-heureuse/ma-ruralite-heureuse-landes](http://www.urcaue-na.fr/ma-ruralite-heureuse/ma-ruralite-heureuse-landes)